



tous
arbitres
Ba

Dossier de candidature 2026 pour le trophée de la meilleure initiative en faveur de l'arbitrage féminin

Le Trophée de la meilleure initiative en faveur de l'arbitrage féminin récompense une action portée par des ligues, clubs, joueurs, bénévoles, et autres acteurs du sport ayant mis en place des actions / initiatives innovantes autour de l'arbitrage féminin, telles que le recrutement, la sensibilisation et la fidélisation des arbitres.

Ce trophée met en lumière des initiatives qui, par leur engagement et leur créativité, incarnent les valeurs fondamentales du sport. En s'inscrivant dans une recherche constante d'amélioration de l'arbitrage féminin, ces actions contribuent à renforcer la confiance sur le terrain et à promouvoir un environnement de jeu respectueux et équitable.

Les lauréats des Trophées de l'Arbitrage La Poste auront l'opportunité de vivre une expérience immersive et privilégiée au sein de lieux emblématiques du sport en France. Au programme : découverte d'infrastructures iconiques, immersion dans les coulisses, temps d'échange avec des arbitres de haut niveau et moments de transmission autour de l'arbitrage. Une récompense pensée comme une expérience unique, à la fois inspirante, fédératrice et porteuse de sens.

Les dossiers sont à déposer sur le site [Tousarbitres.fr](https://tousarbitres.fr) avant le 17 avril 2026.

Les éléments à fournir :

Votre identité

> Votre sport (menu déroulant) ?

- Foot
- Rugby
- Basket
- Hand

> Nom du club

> Nombre de licenciés (menu déroulant) : 0 à 50 / 50 à 100 / 100 à 150 / 150 à 200 / 200 à 250 / + de 250

> Code postal

> Votre nom

> Votre prénom





tous
arbitres

Ban

- > Date de naissance
- > Votre téléphone
- > Votre e-mail

VOTRE ACTION / INITIATIVE

> Nom de l'action

Indiquez le nom sous lequel vous identifiez votre initiative. S'agit-il d'un nom officiel ou d'un intitulé que vous avez créé pour ce projet ? Le nom permet-il de comprendre facilement l'objectif ou l'esprit de l'action ? Si besoin, privilégiez un intitulé clair et descriptif plutôt qu'un nom trop abstrait.

> Qui porte le projet (menu déroulant) :

- club,
- ligue,
- comité,
- collectif,
- autres (précisez)

> A qui il s'adresse principalement (menu déroulant) :

- arbitres,
- licenciés,
- jeunes,
- bénévoles,
- supporters,
- autres (précisez)

> En quoi s'agit-il d'un projet en faveur de l'arbitrage féminin

Vous pouvez notamment préciser comment il favorise l'accès des femmes à l'arbitrage, leur recrutement, leur accompagnement, leur fidélisation ou leur valorisation. Indiquez également si le projet répond à des freins identifiés (manque de représentation, d'information, de confiance, de reconnaissance, etc.) et en quoi il a permis d'améliorer concrètement la place des femmes dans l'arbitrage.

> Objectif de l'action / initiative:





tous
arbitres

Ban

Voici quelques questions pour vous aiguiller et nous aider à mieux appréhender votre action / initiative.

- Quelle est la problématique que vous rencontriez et qui vous a poussé à enclencher cette action / initiative ?
- Quels sont les enjeux auxquels vous vouliez répondre grâce à cette action / initiative ?
- Quelles sont les cibles de votre action / initiative ? etc.

Si vous avez d'autres éléments à nous partager n'hésitez pas. Poursuivez ici...

> Nature de l'action / initiative (case à cocher)

Indiquez le ou les types d'enjeux auxquels répond votre projet. Vise-t-il à faire connaître et mieux comprendre l'arbitrage, à recruter de nouveaux arbitres, à accompagner et fidéliser ceux déjà en activité, à proposer des approches innovantes ou pédagogiques, ou encore à favoriser l'inclusion et la mixité ?

- sensibilisation,
- recrutement,
- fidélisation,
- innovation/pédagogie,
- inclusion/mixité.

Vous pouvez sélectionner plusieurs réponses si nécessaire.

> En quoi s'agit-il d'un projet en faveur de l'arbitrage féminin ?

Vous pouvez notamment préciser comment il favorise l'accès des femmes à l'arbitrage, leur recrutement, leur accompagnement, leur fidélisation ou leur valorisation. Indiquez également si le projet répond à des freins identifiés (manque de représentation, d'information, de confiance, de reconnaissance, etc.) et en quoi il a permis d'améliorer concrètement la place des femmes dans l'arbitrage.

> Réalisation et mise en place de l'action / initiative :

Voici quelques questions pour vous aiguiller et nous aider à mieux appréhender votre action / initiative.

- En quoi consiste votre action / initiative ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre (humains, financiers, matériels) ?
- Avez-vous bénéficié de subventions ?
- D'autres acteurs locaux, issus du tissu associatif par exemple, ont-ils contribué à votre action / initiative ? Quelle a été la temporalité, la période et le rythme de votre action / initiative ? etc.





> Retombées qualitatives et quantitatives :

Voici quelques questions pour vous aiguiller et nous aider à mieux appréhender votre action / initiative.

- Combien de personnes avez-vous touchés avec votre action / initiative ?
- Combien d'arbitres avez-vous recruté grâce à votre action / initiative ?
- Avez-vous eu des retombées presse et/ou digitales ? etc.

> Pourquoi votre projet doit être choisi ?

Expliquez en quelques phrases ce qui rend votre projet particulièrement pertinent ou utile pour l'arbitrage. En quoi a-t-il eu un impact concret ? Qu'apporte-t-il de plus ou de différent par rapport à d'autres initiatives ? En quoi peut-il inspirer ou être reproduit par d'autres acteurs ?

> Projection pour le futur de l'action / initiative :

Voici quelques questions pour vous aiguiller et nous aider à mieux appréhender votre action / initiative.

- Avez-vous une ambition de faire évoluer votre action / initiative lors des prochains mois, années ?
- Quels sont les axes de développement de votre action / initiative dans le futur ? etc.

> Récompense potentiellement reçue :

- Votre action a-t-elle déjà été récompensée ? Si oui, dans quel cadre ? Par quelles institutions ?

> Pièces jointes et liens

> Le petit plus :

- Partagez-nous ce qui vous paraît important !

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION QUALITATIFS

1. Le caractère innovant de votre action / initiative (Social, Technologique...)
2. L'impact de votre action / initiative pour le recrutement et la fidélisation des arbitres





3. La valorisation des arbitres et de l'arbitrage en général grâce à votre action / initiative
4. Les retombées médiatiques et digitales dont a bénéficié votre action / initiative

LES CRITERES QUANTITATIFS

1. Le nombre d'arbitres recrutés et/ou fidélisés grâce à votre action / initiative.
2. Le nombre d'acteurs sensibilisés à l'arbitrage et au respect de l'arbitre.

